

MARTINE MAURER - PSYCHOLOGUE CLINICIENNE - S'ENTRETIENT AVEC GUY ROUQUET SUR L'AIDE PSYCHOTHERAPEUTIQUE, SA NATURE, SES DÉVIANCES ET SES PRATIQUES PERVERTIES

« Ce n'est pas parce qu'on se dit psychothérapeute qu'on l'est »

Guy Rouquet. Vous avez une longue pratique de l'institution hospitalière où vous avez exercé durant vingt ans. Par le biais de cette institution, vous avez reçu votre première formation à la relation d'aide thérapeutique. Comment s'est fait ce passage ? A votre initiative ? Quels enseignements en avez-vous tiré ? De manière plus générale, que vous a apporté l'institution hospitalière ?

Martine Maurer. Le passage s'est fait assez naturellement. Depuis le début de ma carrière d'infirmière, à l'âge de dix-neuf ans, je travaillais dans des unités de réanimation où les patients sont plus souvent comateux que conscients. La question clé face à ces personnes est : comment communiquer ? Je n'avais pas l'âme pour être une pure technicienne. Manier la seringue sans mot dire ne rentrait pas dans mon éthique. Je n'ai jamais pu exercer mon métier sans y mettre une dimension relationnelle. Puis l'évolution hospitalière a fait que de nombreuses formations à la relation d'aide ont été organisées dans les hôpitaux au cours des années 80. Brutalement, les infirmières devaient devenir à la fois des techniciennes de santé et des accompagnatrices relationnelles pour les patients dont on commençait à comprendre qu'ils avaient eux aussi une âme et une sensibilité. L'institution hospitalière m'a apporté la connaissance de l'être humain, le plaisir de travailler en équipe, d'être en contact avec de multiples autres acteurs professionnels, une expérience professionnelle variée et encadrée.

Guy Rouquet. Infirmière diplômée d'état en soins généraux, vous avez décidé en 1993, après vingt-cinq ans de métier, de reprendre vos études universitaires ? Pareille décision est rare. Pourquoi l'avez-vous prise ? Quand cela se produit, c'est souvent parce que la personne était insatisfaite de l'existence qu'elle menait jusqu'alors. Ce qui n'est manifestement pas le cas pour vous. L'avez-vous prise soudainement ? S'est-elle imposée à vous peu à peu ? Y a-t-il eu un événement déclencheur, une rencontre, une expérience heureuse ou malheureuse pour vous déterminer en ce sens ?

Martine Maurer. Dans les professions de santé, la reprise d'études universitaires est de plus en plus courante. Ma décision n'a pas été soudaine. Elle dormait depuis la fin de mes études d'infirmière car mon projet a toujours été d'être psychologue. Mais voilà, à l'époque les aides aux étudiants n'étaient pas faciles à obtenir. Puis, j'ai le même trajet que chacun c'est-à-dire que j'ai été très occupée à accompagner dans la vie mes enfants. Ils furent ensuite le facteur déclenchant de la reprise d'études car concilier métier d'infirmière et rôle maternel est une acrobatie permanente. Donc j'ai décidé qu'il était temps de reprendre mes études.

Guy Rouquet. Vous avez obtenu deux maîtrises : l'une en psychologie sociale, l'autre en psychologie clinique. Actuellement vous préparez à Besançon un DESS en psychologie clinique et en psychopathologie. Tout cela en demeurant sur le terrain, en exerçant un métier qui vous passionne. Après avoir opéré durant sept ans en cabinet libéral, vous êtes insérée dans un institut psychiatrique où vous pratiquez la psychothérapie auprès d'une population d'adultes. Vous avez aussi mené à bien trois formations complètes de psychothérapie dans trois écoles différentes. Ces études, ces formations diverses, toutes ces connaissances acquises aussi bien le plan théorique que pratique vous ont placé dans « un concours de

circonstances » qui vous a conduit a publié en octobre 2001, aux éditions Hommes et Perspectives, votre ouvrage «Comment choisir son psychothérapeute ? », dont le sous-titre « Attention risque de pratiques déviantes » explicite parfaitement votre démarche. La mise en garde est nette et ferme. Comment est né ce livre, votre seule publication professionnelle à ce jour ? Vous m'avez confié que ce livre devait beaucoup à Monsieur Jean Ménéchal, maître de conférences à l'université Lumière Lyon II.

Martine Maurer Parler des causes profondes de ce livre serait livrer des moments difficiles de ma vie. Je préserve cela. Je crois que la façon la plus simple est de dire que j'ai rencontré sur mon chemin deux personnes, qui l'une à ma grande stupeur, l'autre de façon évidente me sont apparues comme étant des gourous d'un genre inattendu. Cela s'appelle se retrouver à une place inattendue, impromptue où on est observateur de quelque chose qu'on ne peut plus ignorer. Certains de mes collègues et amis étaient en formation dans ce réseau. J'ai fait cette expérience de voir des gens – très bien- s'enliser dans une secte. Il s'agissait bien évidemment d'un lieu dit de formation à la psychothérapie.

La part de Jean Ménéchal, c'est de m'avoir écouté dans ce que je restituais de mes observations et le fléchage qu'il m'a invité à suivre : «Si vous voulez comprendre ce dont vous me parlez, lisez tout ce que vous trouverez sur les sectes ». Cet homme était un psychanalyste de qualité avec beaucoup de richesse humaine. Il a accepté le défi d'accompagner mes travaux sur une question épineuse : la dérive psy. J'avoue qu'avoir soutenu mon mémoire sur ce thème, même en l'ayant choisi très sciemment, m'a fait passer des heures angoissantes. J'appréhendais la réaction des universitaires. Tout n'a pas été simple, mais le sujet est passé. Il est vrai qu'on ne peut pas empêcher une personne de penser, surtout dans une formation de psychologie ! Je crois que sans l'aide de Jean Ménéchal, je n'aurais pas abouti à la même compréhension du problème. Car pour lutter contre la perversion, il faut avoir au moins une personne qui soutient votre idée sinon c'est le doute constant. De plus, écrire sur la perversion, c'est prendre le risque de basculer dedans. Le risque est de devenir soit même voyeur ou d'exhiber le pire. Car le phénomène sectaire ne peut pas être dissocié de sa source psychopathologique qui est la perversion.

Guy Rouquet. Votre livre est un véritable pavé dans la mare. Je suppose qu'il a beaucoup dérangé et qu'il continue à beaucoup déranger. Suivez mon regard... Vous visez juste, au grand dam de ceux qui se sont reconnus dans vos analyses et conclusions mais aussi pour le plus grand soulagement de nombreuses victimes. En signalant noir sur blanc les abus et déviances qu'elles avaient subis, vous leur aviez mis un peu de baume au cœur. Grâce à vous, beaucoup de patients savent qu'ils ont été l'objet de comportements indignes et criminels, lesquels, au lieu de les guérir ou de les apaiser, les ont enfoncés davantage dans leur souffrance. C'est d'ailleurs une victime qui m'a fait connaître votre livre alors que je définissais la raison sociale de psychothérapie Vigilance. Plus récemment, c'est en pensant à certaines de vos constatations, interrogations et réflexions que j'ai conçu le site www.PsyVig.com. Comme le précise bien Anne Fournier dans sa préface, votre livre est venu « à point pour alimenter un débat qui ne fait que commencer sur une profession en plein développement, mais de plus en plus largement contestée. » En écrivant ce livre sur les déviances presque malgré vous, aviez-vous le sentiment que sa publication jouerait un pareil rôle et vous placerait au cœur d'une mêlée de plus en plus âpre ?

Martine Maurer. Je ne suis pas vraiment certaine que mon livre dérange car dans le champ de la perversion, l'avis de celui qui n'est pas pervers est toujours considéré comme une hérésie. Les gens qui devraient être dérangés par l'ouvrage en déni l'existence. Pour eux, il est blasphème, écrit rocambolesque, « torchon » dont il n'est guère utile de se soucier. Je savais en l'écrivant qu'il ne pourrait pas toucher. Il est même probable que ceux dont je parle ne se sentent nullement concernés par ce que je décris. Les gourous ne se reconnaissent pas gourou.

Ils sont Dieu. Ce n'est pas la même chose. Dans leur monde, l'insignifiance de la pensée humaine des non-initiés n'a aucune valeur. Ils poursuivent leurs buts avec conviction.

Anne Fournier souligne l'importance du problème car elle est bien au fait de cette problématique. Mais le chemin est encore bien long et je crois que pour le moment, il n'y a pas de prévention réelle du problème. Mon livre est une aiguille dans une botte, non pas de paille, mais d'une multitude de faux psy. Les faux pys ou le tout psy, c'est un mouvement social qui a été créé et dont il va être difficile de désamorcer les rouages.

Guy Rouquet. Le phénomène sectaire et la déontologie sont des sujets qui vous tiennent à cœur. Pourquoi ? Est-ce dans votre pratique professionnelle que vous avez été conduite à observer des dérives, des déviances ou des manquements qui ont fini par rendre votre position intenable ? Votre livre est maîtrisé, technique, scientifique. Il est parfaitement contrôlé de ce point de vue. Vos émotions n'affleurent pas. Il n'en demeure pas moins que le lecteur attentif entend un cœur qui bat, et qui bat très fort, animé qu'il est par une profonde indignation, un profond sentiment d'injustice. La raison n'occulte pas la sensibilité. Pour témoigner, intervenir de la sorte dans le champ social, il est clair que vous avez une certaine conception de l'homme, de la société, de votre pratique. Quelles sont vos références ? Quelles sont vos valeurs professionnelles ?

Martine Maurer. J'ai envie de répondre que le rapport à la loi ne s'explique pas. On l'a fondée ou on ne l'a pas fondée. Quand le rapport à la loi symbolique est en soi, la perversion offusque, révolte. Je crois que je suis tombée dedans quand j'étais toute petite ! Un peu comme Obélix, bien que physiquement nous n'ayons rien de commun. Mais c'est une image qui illustre bien cela. Le rapport à la déontologie ne s'acquiert pas. Il est ou il n'est pas. D'où la grande nécessité de fermer les formations psy aux gens qui n'ont pas fondé cette valeur. Notre profession, étant une profession fondamentalement relationnelle, elle ne peut s'accommoder de la perversion. Actuellement il existe réellement des écoles de formation à la pratique de gourou. C'est assez incroyable, pourtant c'est une réalité qui peut être observée... pour peu qu'on connaisse les caractéristiques des techniques gourous. Il est évident que si vous apportez cette information aux « élèves » souvent très appliqués de ces écoles, ils vous rient au nez. Leur formateur si idéal ne peut pas être un déviant... Et la spirale repart.

Mes valeurs professionnelles sont celles de tous les professionnels : le respect de la dignité humaine, une certaine sensibilité à la souffrance de l'autre mais sans mansuétude ou compassion mal placée, une éthique personnelle, un respect des lois de notre société et une humilité dans le sens que nous sommes comme les personnes que nous accompagnons : des personnes humaines simples et parfois faillibles. Que nos défaillances sont ce qui nous permet de toujours apprendre et de rester syntone avec le fait que la connaissance de lui-même, c'est le patient qui la possède.

Guy Rouquet. Soigner les autres, tenter de les aider à sortir de leur enfermement, de leur souffrance, des impasses dans lesquels ils se trouvent implique un grand équilibre personnel de la part du thérapeute. Votre métier est particulièrement exposé. L'écueil est double me semble-t-il : assujettir le patient à sa volonté propre, faire du sujet sa chose en quelque sorte, et devenir soi-même pathologique ou pathogène. Les exemples malheureux ne manquent pas. Comment faites-vous pour demeurer dans une écoute attentive auprès de vos patients ?

Martine Maurer. On en revient au rapport à la loi d'une part et à l'intentionnalité d'autre part. Soigner l'autre ? Est-ce vraiment cela que fait un véritable psy ? Je crois que non. Nous ne soignons pas. Nous écoutons et nous tentons de donner du sens à partir de ce que nous ressentons. Ce que tout vrai psy apprend dès le début de sa pratique, c'est qu'au fond, c'est le patient qui a la connaissance de qui il est. Le patient nous donne cette connaissance. Nous ne faisons que la lui restituer d'une voix qui vient du dehors. Une voix qu'il peut entendre car ce

n'est pas la sienne, MAIS LES MOTS QUE NOUS LUI RENVOYONS CE SONT LES SIENS. C'est simplement cela le secret de la psychothérapie. Le gourou lui va faire autre chose : il croit qu'il sait pour l'autre, à la place de l'autre et il va utiliser la fragilité dont le patient lui parle pour injecter une voix nouvelle avec SES MOTS A LUI. Il injecte sa personnalité dans la béance que le patient a ouverte pour lui parler.

Guy Rouquet. Certaines enquêtes montrent que des personnes entreprennent de devenir psychothérapeutes pour se connaître ou se guérir de leurs maux existentiels. En d'autres termes, le patient devient un miroir où elles cherchent à se découvrir. D'autres enquêtes révèlent que, à mi-vie, des personnes se remettent en cause et veulent changer de destinée. Par exemple, telle informaticienne de haut niveau ou telle secrétaire de direction décide soudain, suite à un stage ou un séminaire, d'abandonner sa situation professionnelle pour devenir psychothérapeute et, par ce biais, donner davantage de variété à ses journées tout en jouant un rôle social. Des publicités sans équivoque incitent d'ailleurs les gens à franchir le pas. Que pensez-vous de ce phénomène de société qui tend à se développer ?

Martine Maurer. Je pense qu'on a ouvert un marché qui rapporte beaucoup de capitaux à ceux qui l'exploitent. Je crois que l'on vend une illusion et que l'illusion attire par définition. Ce n'est pas parce qu'on se dit psychothérapeute qu'on l'est. Ce n'est pas parce qu'une personne met une plaque sur une façade que cette plaque parle réellement de sa véritable identité professionnelle. Ce n'est pas parce qu'on a obtenu un certificat qu'on sait travailler. On est en quelque sorte dans un marché de dupes dont les victimes sont les personnes en besoin d'aide. C'est un problème douloureux car on se sert d'une profession d'utilité publique et qui appartient au domaine de la santé publique pour permettre à des gens sans formation réelle de se faire du bien narcissiquement.

Guy Rouquet. Pensez-vous que tout le monde ait besoin d'une psychothérapie ? Des soucis mercantiles semblent pousser certains thérapeutes exerçant en libéral à propager cette idée. Une certaine presse tend à accréditer cette idée. En partant de ce principe, le monde entier serait un marché économique à conquérir. Quels critères de discernement proposez-vous pour qu'une personne détermine si elle a vraiment besoin d'une psychothérapie ?

Martine Maurer. La psychothérapie n'est pas un produit mais une prestation de santé. Vous faites bien de souligner l'aspect mercantile actuel. Je pense que c'est un des atouts qui font que beaucoup de personnes veulent aujourd'hui devenir psychothérapeute et faire croire que tout peut se soigner par la « psy ». Si les pouvoirs publics instaurent le soin psychothérapique gratuit et rémunèrent les pys non diplômés au prorata du salaire infirmier (Bac + 3 c'est même surévalué par rapport aux formations réelles de la plupart des faux pys), je vous assure qu'il n'y aurait plus beaucoup de vocation. La vocation a souvent à voir avec le gain financier et le prestige lié à la confusion que font les patients entre psychothérapeute et médecin.

En institution, les psychothérapies sont proposées car les patients souffrent de pathologies qui peuvent être améliorées. Ils ont des bilans médicaux et psychologiques qui attestent de cette souffrance. Chez le psychiatre et le psychologue clinicien, il en est de même. Après, je pense qu'on a créé une gigantesque confusion. Quitte à faire sauter au plafond bien des psychothérapeutes non diplômés, je pense que certaines personnes gagneraient beaucoup en épanouissement personnel en s'inscrivant plutôt à des activités sociales de loisirs que dans des groupes de thérapie new age ... ou alors peut-être qu'au fond, il s'agit de la même chose. C'est-à-dire qu'on vend sous le qualificatif psychothérapie un nouveau type de loisir. A mon avis le « bug » dans le système se situe à ce niveau.

Guy Rouquet. Vous posez la question du développement personnel dont la plupart des

psychothérapeutes font leurs choux gras aujourd'hui.

Martine Maurer. Le développement personnel n'a rien à voir avec la psychothérapie. La psychothérapie est un traitement. Un traitement sert à soigner une maladie et un patient. Le développement personnel sert à soigner son ego avec cette illusion qu'on sera plus idéal après qu'avant. Il est effarant d'entendre des faux psys dire qu'ils ont fait treize ou quinze ans de «thérapie» pour pouvoir accompagner au mieux leurs patients. Qui rencontre un tel énergumène doit prendre ses jambes à son cou car, si au bout de treize ans de thérapie, ce dernier reste en recherche de cet être idéal qu'il pense voir poindre en lui, il faudrait l'orienter dans la catégorie « patient incurable qui ne s'est jamais soigné ». Car faire de la « thérapie » est une chose ; que la thérapie aboutisse à quelque chose en est une autre. Mais je vais m'arrêter là car ce type de réflexion chatouille nerveusement les tout puissants faux « psys » ! En fait, j'ai pu observer dans certaines écoles de formation à la « psy » des processus d'érotisation dudit travail thérapeutique. Les personnes finissent complètement centrées sur elles avec développement d'une jouissance narcissique, sentiment de complétude narcissique grandiose, sentiment groupal d'être de ceux qui se développent c'est-à-dire d'être, au fond, hors du commun. Ces gens sont d'ailleurs très pénibles à fréquenter. Vous leur parlez vacances, ils vous répondent par le dernier rêve signifiant qu'ils ont fait ou par ce qui fait écho en eux dans leur « thérapie » actuelle. C'est en fait une perversion de la thérapeutique. On peut vraiment entrer dans une narcissicomégalopsychose par excès d'introspection avide ou à vide. Ce phénomène était déjà connu des psychanalystes qui questionnaient les analyses interminables. L'objet de jouissance devient soi et son introspection. Beaucoup de faux psys sont en fait atteints de ce nouveau mal et y embarquent leurs clients. Je crois que narcissicomégalopsychose est un terme très juste pour signifier ce dérapage grave. Je pense qu'il y a un excès massif quand on fait croire aux gens que seules les personnes ayant fait elles-mêmes une thérapie peuvent devenir thérapeutes. C'est inexact car cela ne peut être un bon critère. Beaucoup de gens font des thérapies qui n'aboutissent à rien en terme de changement tout comme d'autres font des thérapies où ils renforcent leur pathologie.

Les psychothérapies interminables posent également un autre problème : la thérapie favorise la régression, la dépendance archaïque à l'objet et les processus de pensée primaire. Chez les personnes ayant par trop abusé de l'introspection, on peut constater un appauvrissement cognitif avec une sorte de désinvestissement d'une partie du réel. En fait, dans « le tout psy », on crée le terrain propice au développement d'une nouvelle dépendance additive avec des répercussions graves malheureusement encore trop peu étudiées. Donc addiction et narcissicomégalopsychose. Cela questionne. Cela invite aussi à la prudence. Tout psy, trop psy, cela n'est pas sans risque. C'est comme avec tout traitement, efficace à petites doses, il peut devenir toxique en cas de surdosage.

Guy Rouquet. Une psychothérapie n'est pas une promenade de santé. Elle s'apparente davantage à un parcours du combattant me semble-t-il. Pour effectuer ce parcours, l'accompagnateur doit être expérimenté et respectueux de la dignité de ses patients. Quels sont les risques sinon ?

Martine Maurer. L'accompagnateur doit être psychiatre ou psychologue clinicien et avoir fait tout le travail requis pour être psychanalyste ou psychothérapeute. Oui, le respect de la dignité humaine est fondamental. Sinon le risque, c'est la décompensation ou le redoublement de la souffrance. Je vais reprendre ici une référence qui nous a été donnée récemment en DESS. Tout psychothérapeute doit faire preuve de neutralité bienveillante. Neutralité veut dire pas de mise en relation avec le patient de ses besoins pulsionnels quels qu'ils soient, et bienveillance veut dire bienveillance narcissique : ne jamais blesser le patient quel qu'il soit.

Guy Rouquet. Un excellent thérapeute est-il à l'abri d'erreurs, de déviances, de

dérapages, d'échecs ? A quels signes un patient peut-il comprendre qu'il est en danger ? Comment peut-il exercer son esprit critique ? Est-il en mesure de la faire d'ailleurs ?

Martine Maurer. Il n'y a pas d'excellent thérapeute car s'il est excellent, il est plus que douteux à mon avis. Tout professionnel peut avoir des défaillances, des échecs, des erreurs. Nous connaissons tous cela. C'est parfois douloureux pour nous aussi d'avoir manqué un élément essentiel. Nous nous servons de nos imperfections pour mieux comprendre ce que nous devons encore approfondir ou apprendre. Nous y apprenons surtout que nous avons une limite et que nous ne pouvons pas travailler avec tout type de patients. La limite est celle de notre statut de personne avec nos propres souffrances et nos propres limitations. L'esprit critique doit être constant. Nous sommes supervisés par des confrères cliniciens comme nous. La supervision du travail en psychanalyse et psychothérapie est fondamentale et indispensable. Il faut que le superviseur soit déontologique. En institution, nous avons aussi l'aide et les avis de nos collègues. L'intérêt de travailler entre corps professionnels différent est très aidant. Après c'est une formation théorique constante : lire, aller aux conférences, aux présentations de cas, se documenter, revoir ses classiques, etc. C'est comme dans toute profession, il faut entretenir les acquis.

Guy Rouquet. Les pratiques déviantes que vous avez constatées dans le domaine de la psychothérapie conduisent très souvent des patients à perdre toute autonomie. De la psychothérapie à la secte, le chemin n'est pas bien long parfois. L'emprise est rapide. Pensez-vous que l'État et, de façon plus spécifique, le corps médical et le corps paramédical ont pris conscience de la gravité de la situation ? Des enquêtes montrent qu'un Français sur deux au moins a recours à des médecines dites parallèles. Parmi ces « médecins de l'âme », beaucoup de psychothérapeutes autoproclamés.

Martine Maurer. Je ne pense pas que l'État, les professions médicales, paramédicales aient vraiment conscience de l'ampleur du problème. Si c'était le cas, il serait traité. Nous sommes un pays de liberté, cette liberté a parfois des écueils. Le problème des faux psys en est un. D'autre part, les professionnels déontologiques ont du mal à accepter la réalité de la déviance. Il est difficile de se projeter dans la perversion quand on ne la porte pas en soi. Moi-même, je reste encore parfois effarée des déviances dont j'ai à traiter les effets ou les conséquences. Je suis actuellement un dossier qui se situe dans le nord-ouest de la France et je crois bien que cette dérive dépasse tout ce qu'il m'était possible d'imaginer. Face à ces dossiers, on a constamment envie de se dire : ce n'est pas possible, non ça ne peut pas exister. Et pourtant ce dossier existe vraiment et il défie la loi de la perversion elle-même.

Guy Rouquet. Selon vous, quelles mesures pratiques, juridiques et socioprofessionnelles permettraient d'assainir le marché de la psychothérapie en France mais aussi en Europe ? Où est l'urgence ? Quelles seraient les mesures prioritaires à prendre ?

Martine Maurer. Il devient urgent de mettre en place un système de régulation de la pratique de la psychothérapie afin d'assurer la protection des usagers. Différentes initiatives pourraient y contribuer :

- La première option serait de faire entrer le code de déontologie des psychologues dans le code pénal afin d'introduire un texte de référence pour les pratiquants de la psychologie et de constituer une armature à l'ensemble des pratiques des psychologues. Cette première option permettrait d'éviter la désinsertion de certains psychologues happés dans des microgroupes à culture variable ou particulière. Les médecins ont déjà une instance ordinaire et un code de déontologie spécifique.

- La seconde option serait de créer un droit de pratique en psychothérapie dispensé sur demande par la préfecture qui assurerait l'enregistrement du professionnel sur une liste

régionale (démarche analogue à l'attribution actuelle du numéro de formateur indépendant).

Ce droit de pratique devrait correspondre à des critères pré-établis minimum : « Tout personne faisant usage des titres ou termes psychothérapeute, psychothérapie ou s'identifiant comme tel de par les offres qu'elle exerce sur le public ou les patients est tenue de justifier d'une formation universitaire d'au moins 300 heures faisant référence aux acquis de la psychopathologie, d'une formation théorique et pratique en psychothérapie dans une école (habilitée par l'Etat) et d'une expérience institutionnelle d'au moins trois ans dans un établissement de santé mentale ou de psychiatrie, sauf en ce qu'elle exerce au sein de cette même institution. Elle doit justifier parallèlement de l'obtention de son droit de pratique. »

Guy Rouquet. Une école habilitée par l'Etat... La proposition est intéressante. Comment la voyez-vous ?

Martine Maurer. L'habilitation des écoles se ferait sur l'établissement d'un programme d'étude en trois ans (600 heures) défini par le ministère de la Santé et par l'obligation des références des enseignants : toute école devant à minima posséder un quota d'heures d'enseignements dispensés par des psychiatres, des psychologues et des psychothérapeutes à quantité équivalente (200 heures par catégorie professionnelle). Il serait interdit que la psychothérapie du candidat-élève se fasse sur le même lieu ou avec les enseignants de son école. Un examen final - sous forme de soutenance de mémoire - habiliterait ou pas le candidat à présenter sa demande de droit de pratique.

Guy Rouquet. Je suppose qu'il faudrait compléter tout cela par quelques articles de loi. Je sais que le droit vous intéresse.

Martine Maurer. Oui, beaucoup... Différents textes de lois insérés dans le code pénal pourraient en parallèle permettre une régulation de certaines dérives - notamment sectaires - autour de la pratique de la psychothérapie. Si nous répertorions les différentes déviances qui sont pour le moment codifiables en France, et que nous tentons de proposer un texte juridique, nous obtenons globalement ceci : « Tout personne se servant des termes psychologie, psychothérapie pour engager des patients dans des obligations financières sous forme de contrat écrit, pour dispenser une nouvelle culture de type spirituel, philosophique ou référé à une théorie non partagée par l'ensemble de la société, pour dispenser des activités en état de nudité ou de pratiques à teneur sexuelle, pour susciter chez les patients une absorption de produits prohibés par la loi, des jeûnes ou des pratiques dites naturelles allant à l'encontre des usages médicaux, pour soumettre le patients à des conditionnements qui aboutissent à une désinsertion de son milieu familial, professionnel ou social sera puni de X ans de prison et de X euros d'amende. » Il est certain que la mise en place d'une instance ordinaire serait à l'avenir souhaitable mais que les différentes options ci-dessus baliseraient déjà pas mal les excès et dérives actuelles.

Guy Rouquet. *Comment choisir son psychothérapeute ?* est votre seule publication professionnelle à ce jour. Avez-vous un autre livre de ce type en chantier ? Sur quoi souhaitez-vous mettre l'accent au cours des prochains mois ?

Martine Maurer. Deux livres sont en chantier. Un livre concerne des procès qui sont en cours autour de pratiques perverses et présentées comme thérapeutiques. Ces procès sont lourds. Difficile aussi de restituer la charge émotionnelle qui va avec. Les procès avec les faux psvs dépassent le domaine de l'entendement. Ce livre ne verra pas le jour avant un an. C'est bien de prendre le temps. Tout est à doser et à utiliser pour que cela aboutisse au résultat d'une régulation. Le problème le plus épineux quand on évolue dans une lutte contre une perversion, c'est que tout peut être utilisé à l'inverse. Dans les mois à venir, il me semble important de donner médiatiquement la parole aux victimes par le biais des télévisions et des

livres témoignages. Toute personne ayant été victime et désirant que son expérience serve à éviter de tels écueils aux autres est bienvenue dans ce projet.

* Martine Maurer a publié en octobre 2001, aux éditions Hommes et Perspectives, *Comment choisir son psychothérapeute ? - Attention risque de pratiques déviantes*. Les constatations qu'elle établit, les interrogations qu'elle pose et les réflexions qu'elle développe expliquent dans une assez large mesure la création du site www.PsyVig.com Psychothérapie Vigilance reprend volontiers à son compte cette observation d'Anne Fournier : « Le livre de Martine Maurer vient à point pour alimenter un débat qui ne fait que commencer sur une profession en plein développement, mais de plus en plus largement contestée. » Courriel: mmaurer@wanadoo.fr

* Guy Rouquet est professeur de lettres. Il préside l'Atelier Imaginaire, association qu'il a fondée en 1981. Il a conçu et réalisé l'ouvrage *Max-Pol Fouchet ou le passeur de rêves*, avec le concours de trente artistes et écrivains (Le Castor Astral, 2000). Il fonde Psychothérapie Vigilance en juin 2001 ; il en conçoit le site Internet, qu'il met en ligne au mois de février 2003. Psychotherapie.Vigilance@wanadoo.fr

Note du 13 avril 2015. – Depuis la mise en ligne de cet échange de vues, Martine Maurer a publié, en 2005, *Psychothérapie, démocratie et loi* aux éditions Mare & Martin (Collection Psychologie clinique), et la réglementation de l'usage du titre de psychothérapeute a été effectuée par le législateur : http://www.psyvig.com/doc/doc_86.pdf Celle de l'encadrement de la psychothérapie reste à accomplir. Le problème de fond soulevé au cours de l'entretien n'est que partiellement résolu.

Le terme de thérapeute étant galvaudé et utilisé souvent sans qualification reconnue en médecine, en psychologie ou en psychopathologie, il convient de faire preuve de la plus grande prudence en cas de besoin d'aide psychologique ou de demande de développement personnel.

Les appellations « certificat européen de psychothérapie », « praticien en psychothérapie », « psy praticien », « psychopraticiens », « thérapeutes en psychothérapie » ou aux consonances similaires n'ont aucune valeur légale. Elles n'ont cours que dans le cadre de structures commerciales, généralement déclarées comme associations, dont les « formations » dispensées dans le cadre de leurs « écoles », « instituts » ou « universités » ne sont pas reconnues par les autorités sanitaires et sociales.